

Contribution de Pierre Bouchet, section Aix-en-Provence Fédération Paca
au
Sous chapitre 2-3 «Industrie »

Favoriser l'initiative et le développement économique demande fondamentalement que la structure politico-économique soit adaptée. Le rôle de l'état est d'abord de mettre en place cette structure et les processus pertinents, pas de faire à la place de, ni d'inciter fiscalement.

La structure

Examinons les régions du monde citées en exemple au plan économique : Silicon Valley, Catalogne espagnole et surtout Suède qui a su se rétablir de la perte de 25% de son Pib après la dislocation de l'URSS pour devenir un des pays cités les plus efficaces au sein de la mondialisation ou, en France, Grenoble.

Les facteurs de succès sont :

- taille du territoire en charge du développement : de l'ordre d'une région française car la proximité est essentielle, les développements économiques vigoureux étant le fait, toujours, de petits groupes d'initiateurs qui se connaissent ; cf Soitec par exemple
- travail conjoint des entrepreneurs, des Universitaires-chercheurs et des instances politiques

Le schéma en France doit alors être

Adapter la structure :

- donner la charge du développement économique aux régions, comme cela était prévu, puis repoussé par le gouvernement parce que cela donnait du pouvoir aux Régions socialistes alors que le Président était UMP ; mais cela donnerait des résultats immédiats, sous un à deux ans ;
- faire un seul secteur Université-recherche ; c'est une condition pour le dynamisme de l'innovation, la caution de l'aboutissement d'une recherche étant l'« attractivité » de son enseignement ; c'est un facteur de succès de toutes les grands Universités mondiales ;
- rattacher les Universités ainsi obtenues aux Régions pour toutes les disciplines liées à l'économie » ; cela dynamise aussi bien le tissu économique que l'Université que la recherche ; dans ces disciplines une autorité nationale ne présente pas un seul intérêt ; voir ma contribution au sous chapitre 4-2 « enseignement supérieur »
- Revoir la structure des chambres de Commerce : il existe un rapport de 70 pages analysant les régions du monde les plus dynamiques et disant ce qu'il faut faire pour les évaluer ; ce rapport donné à Sarkozy lorsqu'il était ministre a été réduit à des affectations de subventions du lamentable programme : « pôles de compétitivité »

Suivre les processus conçus qui dynamisent l'innovation partout dans le monde

- Favoriser les synergies entreprises-université-recherche-pouvoirs publics, non pas par des subventions mais en animant cela sur le terrain, par les Régions précisément, dans la structure décrite ci-dessus. Cela donne des résultats certains.

En revanche je crois qu'il faut oublier l'idée de demander une directive européenne »contraignante »

- On ne peut pas en appeler à l'Union européenne pour corriger un dysfonctionnement français dont la correction ne relève que de la France
- c'est surtout entre recherche-et entreprises qu'il faut développer la proximité et il faudrait donc de toute façon d'abord fusionner recherche et Université pour obtenir des résultats, ce qu'on ne va quand même pas demander à l'U.E. de faire chez nous.
- Et puis on ne peut pas en même temps chercher des résultats dans l'industrie et s'en remettre à des délais d'émission d'une directive
- Et comment l'appliquer ? Comment identifier les contrevenants ?

Pour que le développement humain soit durable et en même temps pour lancer tout de suite un plan de dynamisation économique, je propose une démarche dans ma contribution au sous chapitre 2-4 « Politique économique »